

## SÉANCE DU 20 JUIN 2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à quatorze heures, le Comité Syndical, s'est réuni à la Communauté de communes Sor et Agout, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de convocation :**

14 juin 2024

**Date d'affichage :**

14 juin 2024

**Nombre de délégués**

**en exercice :** 60

**Délibération n° :** 20062024 /1

**Nombre de voix délibératives :**

41

**Membres titulaires présents : 30**

Jean-Paul ALRAN (pouvoir de Jean-Luc ESPITALIER), Alain ASTIE (pouvoir de Frédéric ICHARD), Jean-Charles BALARDY, Bernard BARRIER, Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Sylvian CALS, François COLLADO, Vincent COLOM, Alex DE NARDI, Gérard FABRE, Jean-Marc FEDOU (pouvoir de Didier VALAX), Sylvain FERNANDEZ (pouvoir de Jean-Luc DARGEIN-VIDAL), Lionel GERVAUX, Christian HAMON, Alain LEMONNIER, Eric LEROUX, Nicolas LEROUX (pouvoir de Michel BUFFEL), Marc MADERN (pouvoir de Francis REMIOT), Didier MAHOUX (pouvoir de Patrice JACQUET), Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Jean-Claude PINEL, Vincent RECOULES, Michel SABLAYROLLES, Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES (pouvoir de Gilles GINESTET), Jean-Marc TARROUX, Jean-Claude VERNIER, Olindo VIVAN.

**Membres titulaires représentés : 3**

Franck MONNERET (représenté par Christian SAISSAC)  
Alain OURLIAC (représenté par Jean-Pierre CABARET)  
Myriam VIGROUX (représenté par Jérôme CORSO)

**Membres suppléants présents : 3**

Christian SAISSAC (Franck MONNERET)  
Jean-Pierre CABARET (Alain OURLIAC)  
Jérôme CORSO (Myriam VIGROUX)

**Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 8**

Michel BUFFEL (pouvoir à Nicolas LEROUX), Jean-Luc DARGEIN-VIDAL (pouvoir à Sylvain FERNANDEZ), Jean-Luc ESPITALIER (pouvoir à Jean-Paul ALRAN), Frédéric ICHARD (pouvoir à Alain ASTIE), Gilles GINESTET (pouvoir à Jean-Marc SOULAGES), Patrice JACQUET (pouvoir à Didier MAHOUX), Francis REMIOT (pouvoir à Marc MADERN), Didier VALAX (pouvoir à Jean-Marc FEDOU).

**Membres titulaires excusés : 19**

Denis BAYLE, Alain CLERGUE, Elian COMENT, Pierre ESCANDE, Jean ESQUERRE, Jean-François FALGAYRETTES, Michel FARENC, Didier GAVALDA, Serge GAVALDA, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Emile GOZE, Xavier ICHARD, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Noël MEYSSONNIER, Marc MONTAGNÉ, Jean-Paul RAYSSAC, Mickaël VIATGE.

### Objet : Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 21/03/2024

Le Président rappelle les différents points examinés lors de la séance du Comité syndical du 21 mars 2024 et propose à l'assemblée de passer à son adoption.

***Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres, aujourd'hui présents ou représentés, qui avaient participé à la dernière réunion du Comité syndical :***

- ***Approuve le procès-verbal du Comité syndical du 21 mars 2024.***

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

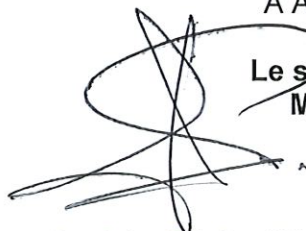


Le Président  
M. Alain ASTIE



Certifié conforme  
A Albi, le 20 juin 2024

Le secrétaire de séance  
M. Jean-Marc SOULAGES



Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le 28/06/2024

ID : 081-258100072-20240620-20062024\_1-DE

